

## COMITE TECHNIQUE LOCAL du 8 janvier 2014

### SITUATION DES EMPLOIS 2014

Pour le département c'est encore 24 emplois nets supprimés : 4 A, 4B et 16C.

Pour la direction locale, « l'effort reste exigeant, mais de moindre ampleur que celui demandé les années passées ». Faut-il dire merci ??????

Les services de notre DRFIP (classée en groupe 1) doivent supporter 35 % des suppressions, soit 8 emplois.

La direction locale a mis en avant que l'évolution nette négative de la catégorie C est « limitée » aux seules promotions de C en B pour 2014, soit 16 emplois (7FF et 9FGP).

Pour le département, les suppressions correspondant à la contribution proportionnelle s'élèvent à 35 emplois auxquelles certaines corrections ont été apportées :

- + 16 emplois pour le SPL (Secteur Public Local), ce qui révèle la sous-dotation du département, d'autant plus que le correctif se fait sur plusieurs années,
- + 5 emplois pour l'accueil
- -8 au titre du correctif opérationnel
- gains de productivité : -2 CSP Chorus, -1 centre de traitement chèques, -1 service facturier
- transfert de charges au service facturier : +2

**L'essentiel avait été dit dans notre déclaration liminaire**, à voir sur le site web local (adresse ci-dessus).

*Les élus FO DGFIP 67* ont interrogé la direction sur les modalités de choix des suppressions : celles-ci correspondent-elles à des emplois vacants ? Pas seulement, le ration charges/emplois, l'historicité (y a-t-il eu une suppression d'emploi dans les années passées) et la proportionnalité (suppression en fonction de l'importance de la structure) ont aussi été prises en compte.

*Les élus FO* ont souligné également que le département était non seulement touché par les suppressions mais aussi par les vacances d'emplois dans de nombreux services et postes.

Le Président du CTL nous a répondu que la direction locale avait cette préoccupation en tête, ce qui explique le recrutement de 6 emplois réservés au lieu de 4.

Votes des OS : Contre à l'unanimité

### DEPARTEMENTALISATION DES PROCEDURES COLLECTIVES :

Une cellule dédiée à ces procédures (procédures de sauvegardes, RJLJ) va être adossée au PRS par transfert de compétence des dossiers concernant les produits fiscaux. Pour les flux, ce sera à compter du 01/09/14 ; pour les stocks au plus tard le 01/09/15.

*La délégation FO DGFIP 67* a demandé des précisions sur le transfert de 2 emplois B (1 au SIE de Schiltigheim et 1 au SIE Strasbourg Ouest) : ces SIE sont les plus importants en terme de dossiers en stock (10% pour le SIE Schiltigheim et 8% pour Ouest sur 2016 dossiers au niveau départemental)

*Les élus FO ont dénoncé* une spécialisation supplémentaire des tâches, l'absence des créances SPL dans ce nouveau dispositif et l'absence de précisions sur le transfert de responsabilité intervenant avec le transfert futur des stocks.

Ces éléments ont motivé notre vote CONTRE (Pour : CFTC abstention : autres OS)

### RECOUVREMENT DES CREANCES PUBLIQUES

Il s'agit de créer une division du recouvrement forcé au sein du pôle gestion fiscale, de mettre en place un comité mensuel des admissions en non-valeurs (ANV) et la constitution d'un réseau départemental du recouvrement forcé.

*Les élus FO DGFIP67 sont intervenus* pour connaître l'installation des agents de cette future division. Le chef du pôle nous a répondu que les changements de bureaux se feraient en douceur mais que l'intention était de regrouper les agents.

*Les élus FO ont dénoncé* cette fois encore l'absence d'intégration des créances SPL comme si elles étaient la 5<sup>ème</sup> roue du carrosse.

Au fil des débats, les représentants du personnel se sont clairement rendus compte que la réelle motivation de la direction pour créer cette division était de trouver un poste de chef de Division à un AFIPA chargé de mission.

Aussi, les élus FO ont voté CONTRE (contre également : Solidaires, CFDT Abstention : CGT, CFTC)

### RATTACHEMENT SU SERVICE DES PRODUITS DIVERS A LA DIVISION DEPENSE DE L'ETAT

*La délégation FO DGFIP 67* a souligné le manque de lisibilité (un service de recettes dans une division dépense...) et surtout sur le fait que, comme pour la création de la division du recouvrement forcé, on avait l'impression que la direction locale souhaitait aménager, pour l'AFIPA qui arrivera dans quelques mois à la tête de la division comptabilité, une structure moins chargée...

### TRANSFERT DE LA GESTION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT EN DIRECTION

Sur les flux, la charge de travail est déjà au service des produits divers puisque les titres sont pris en charge dans Chorus. 2 emplois lui ont donc été transférés (1 en provenance de la RF CUS, 1 de Bischwiller).

*Les élus FO DGFIP 67* sont intervenus pour connaître les intentions de la direction en attendant que ces emplois soient pourvus : 1 agent de l'EMR sera affecté, si possible, jusqu'en septembre.

Vote des OS : Abstention : toutes sauf CGT : Pour

### CHANGEMENT DE DENOMINATION POUR L'AFFECTATION NATIONALE DES IFIP FGP AFFECTES DANS LES SIP, PRS ET TRESORERIES AMENDES

Ces inspecteurs avaient la possibilité de demander une mutation locale au mouvement du 01/03/14. *Les élus FO DGFIP* ont dénoncé, qu'avec la suppression pure et simple, et sans préavis, du mouvement de mutation au 01/04/14, cette possibilité n'a pas été accordée aux agents B et C FGP.

SITUATION BUDGETAIRE : Suite à des abondements de la Centrale, il reste 20 000 euros de factures non réglées car arrivées à la fin de l'année. Il n'y a donc pas eu de report de paiement en raison d'un manque de ressources, ce qui donne un début d'année budgétaire 2014 meilleur que celui de 2013.

### ACTUALITE IMMOBILIERE

France Domaine - DRFIP : installés le 10 décembre, il reste des petits points à améliorer. *Les élus FO DGFIP* sont intervenus au sujet des rangements en hauteur nombreux et de l'utilisation des escabeaux (la direction a rappelé que le CHSCT proposait une formation « escabeaux » et va voir s'il existe des escabeaux plus sécurisés) ; *les élus FO* ont relevé que certains petits bureaux sont de couleur noire au plancher, murs et plafond, ce qui pouvait être oppressant (la direction va voir s'il est possible de les « éclaircir ») ; *Nous* avons également sollicité une révision ou un changement de la fontaine à eau, très sale et qui verse des particules noires avec l'eau... ; sans toilettes au RDC, *la délégation FO* a exigé à minima la réfection des toilettes du sous-sol, ce qui profitera à tous les agents de la DRFIP, à défaut de pourvoir le RDC en toilettes ; enfin, *nous* avons demandé un point précis sur les possibilités de stationnement interne pour les évaluateurs (la direction a donné 2 cartes pour accéder aux places du 35 Vosges).

CFP d'Illkirch : *Les élus FO DGFIP 67* ont signalé que certains radiateurs sentent mauvais. La direction va voir ce qu'il en est. Pour un potentiel déménagement, le service France Domaine est favorable à une réinstallation sur un autre site. Le service SPIB de Bercy a donné un accord de principe. La direction locale aurait trouvé un site à la limite entre Illkirch et Strasbourg. Elle en est à discuter l'aménagement intérieur et le loyer avec le propriétaire. Donc c'est quasiment fait...La durée des travaux est estimée à 10 mois à compter du feu vert de la Centrale.

*Les élus FO DGFIP* ont interrogé la direction sur

- la date prévisionnelle d'un déménagement (car il faut tenir compte des contraintes des services). Sans pouvoir donné de date de début des travaux (prochaines semaines?), la direction nous a garanti que le déménagement se ferait après les échéances, quoi qu'il arrive, et avant la campagne IR.

- comment passer l'été sans climatisation (car cela va être insupportable) ? La direction n'a pas de solution; pas de clim provisoire ; pour les bureaux les plus chauds il pourra être envisagé un déménagement provisoire dans une partie libre du bâtiment...NB : mais comme locaux libres sont dans une partie très chaude...

Trésorerie de Niederbronn : réinstallation début avril.

Drusenheim : **En réponse à notre question**, il n'y a pas de date prévue pour la réinstallation sur un seul site.

### POINTS DIVERS

Cartes professionnelles: Demande complète de carte avant le 21 février.

Alarme incendie Picquart : *La délégation FO* a indiqué à la direction que l'alarme ne s'entendait pas au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage.



**Vos élus**: José-Luis PEREIRA – Martine WISNIEWSKI – Thierry Hausser – Virginie BRACHET